

# BULLETIN SALESIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

(III S. JEAN, 8).

Appliquez-vous à la bonne lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

(I TIMOTH. IV, 13).

Parmi les choses divines, la plus divine est de Coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(S. DENIS).

L'entendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes.

(S. FRANÇOIS DE SALES).



Quiconque reçoit un enfant en mon nom c'est moi-même qu'il reçoit.

(S. MATH. XVIII, 5).

Je vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne, mettez-leur sous les yeux des livres, qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu.

(PIÈ IX).

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle.

(LÉON XIII).

—❖— SIÈGE: Nice, Place d'Armes, 1 — Marseille, Rue des Romains, 9 & Lille, 288 R. Notre-Dame —❖—

SOMMAIRE — Lettre de Dom Bosco à ses Coopérateurs. — La première maison Salésienne à Paris. — Le Général de Bretteville. — Coopérateurs défunts pendant l'année 1884.

## LETTRE DE DOM BOSCO

à ses Coopérateurs et Coopératrices.

CHERS COOPÉRATEURS,

Le commencement d'une nouvelle année m'offre une heureuse occasion de vous inviter à remercier avec moi le Seigneur pour les nombreux bienfaits dont il nous a comblés pendant l'année 1884.

Vous savez tous comment, pendant plusieurs mois, un certain nombre de villes et de villages, en Italie et en France, se sont vu envahis par la terrible maladie asiatique, le choléra. Des milliers et des milliers de victimes ont été moissonnées par la mort. Dieu, dans sa bonté à jamais bénie, a voulu préserver entièrement du fléau si redouté toutes nos maisons salésiennes; l'épidémie n'a emporté aucun de leurs habitants.

Il m'est doux de croire que Dieu vous a fait aussi la même miséricorde à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Réunissons donc dans notre cœur tous les sentiments de la plus profonde reconnaissance, et, tous ensemble, remercions le Souverain Arbitre de la vie et de la mort pour nous avoir accordé une telle faveur.

Nous trouvons encore un autre motif d'actions de grâces dans l'aide incessante et marquée que Dieu nous a donnée pour faire un peu de bien pour sa gloire et le plus grand avantage du prochain. J'aime à vous rappeler ici rapidement que, grâce à la faveur divine et à votre généreuse coopération, la pieuse Société Salésienne a pu, non seulement soutenir et développer les œuvres déjà commencées par elle, mais encore donner la vie à plusieurs autres œuvres au grand profit de la pauvre jeunesse et de la société civile.

Entre autres choses, nous avons terminé l'oratoire ou orphelinat de St.-Jean l'Évangéliste à Turin. Cet oratoire est déjà plein d'une jeune et brillante population.

Nous avons inauguré l'exercice du culte divin dans une partie très-considérable de l'église du Sacré-Cœur de Jésus à Rome; nous avons aussi pu commencer l'oratoire ou maison de charité annexée à cette église en y recevant un certain nombre de jeunes enfants abandonnés.

A Faënza, pour assurer de plus en plus la prospérité du patronage et des classes établies dans cette ville, nous avons fait l'acquisition d'une maison et d'une vaste cour.

En mémoire du troisième centenaire de la mort de St.-Charles Boromée, nous avons commencé dans notre collège de Borgo San Martino une église qui portera le nom de l'illustre Cardinal.

Nous avons fait construire pour notre papeterie de Mathi une grande et belle machine pour la fabrication du papier. Notre papeterie se trouve ainsi au niveau des plus belles papeteries et nous permet d'avoir pour le service de nos imprimeries du papier excellent et relativement peu coûteux. Il nous devient ainsi plus facile de pourvoir à la diffusion des bons livres dans les classes populaires, œuvre si importante et si féconde en heureux résultats pour la religion et les bonnes mœurs.

A Lille, cette grande capitale manufacturière du Nord de la France, nous avons pris la direction d'un orphelinat où nous avons aussitôt installé nos écoles d'arts et métiers.

A Paris même, nous avons fait l'acquisition d'un bel établissement à usage de patronage, et déjà fréquenté par un grand nombre d'enfants et de jeunes gens.

En Espagne, nous avons ouvert une nouvelle école d'arts et métiers à Sarria près Barcelone.

La main de Dieu ne s'est pas montrée moins généreuse pour nos maisons d'Amérique; non-seulement elle nous a aidés à les maintenir, mais encore elle les a protégées contre les violences de puissants ennemis qui en avaient juré l'extermination.

Je me contente d'indiquer le développement donné aux missions de la Patagonie, les voyages apostoliques multipliés dans ces régions abandonnées jusqu'à ce jour, la découverte de tribus sauvages ignorées jusqu'alors, les centaines de baptêmes administrés, les milliers d'adultes ou d'enfants instruits et dont plusieurs ont été recueillis et élevés dans les oratoires déjà fondés en ces lointaines régions, et bien d'autres œuvres établies au profit de ces déshérités.

Les sœurs de Marie Auxiliatrice n'ont pas fait une expérience moins heureuse ni moins sensible de cette protection du Ciel. Non-seulement elles ont pu conserver les 45 maisons ou résidences ouvertes antérieurement, mais elles en ont encore ouvert plusieurs autres; une à Candia, diocèse d'Ivrea, une seconde à Lingotto, aux portes de Turin, une troisième à Marseille, une quatrième à Carmen de Patagonie; voilà pour les principales, sans parler de l'établissement de nouvelles écoles, d'asiles pour l'enfance, d'ouvroirs, d'oratoires des jours de fête, auprès de leurs diverses maisons antérieurement fondées.

S'il est vrai, comme l'on n'en saurait douter, qu'il n'y a pas dans ce monde de fonction plus importante, plus sublime, que de coo-

pérer avec Dieu pour étendre son règne sur l'humanité, pour arracher les âmes à l'enfer et les mettre sur le chemin du ciel; nous avons toute raison de nous réjouir d'avoir pu accomplir toutes les œuvres dont je viens de rappeler les principales, et c'est pour nous un pressant devoir de louer le Dieu bon qui n'a pas dédaigné de nous rendre ainsi ses Coopérateurs et ses Coopératrices.

Mais nous ne devons pas nous désister de nos œuvres; tout au contraire, à mesure que le Seigneur se plaît à retirer des fruits aussi précieux de notre charité pour faire de nous les instruments de sa gloire et du salut des âmes, il nous convient de redoubler d'ardeur pour bien faire afin d'obtenir de lui de nouvelles faveurs et de nous procurer de plus splendides couronnes.

Je vous prie donc de me continuer toute votre bienveillance et tout votre appui pour deux œuvres principales que nous devons avoir plus particulièrement en vue pendant cette nouvelle année.

### La Loterie.

Je vous disais, il y a un an, que pour obtenir les moyens nécessaires à la continuation et au dernier achèvement des travaux en cours d'exécution à Rome, je me proposais de recourir à une loterie. Et, dès ce jour même, je me recommandais à vous pour obtenir de votre bienveillance deux actes de charité. Je vous demandais d'abord de recueillir et de m'envoyer des lots, et vous avez mis le plus louable empressement à me seconder sur ce point. Votre générosité nous a permis d'obtenir bientôt l'autorisation et de commencer la loterie projetée. Je vous ai donc demandé de m'aider à distribuer les billets de cette même loterie, d'en retirer le prix et de me le faire parvenir. Ce second acte de charité, vous l'accomplissez encore chaque jour. Plusieurs d'entre vous ont déjà reçu bien des dizaines de billets. C'est une grande consolation pour moi de constater avec quelle amicale sollicitude nos Coopérateurs et Coopératrices se sont, en général efforcés, soit de s'arranger de manière à pouvoir conserver pour eux-mêmes tous les billets que je leur avais envoyés; soit de placer ces billets dans le cercle de leurs connaissances, invitant ainsi d'autres personnes à accomplir avec eux une œuvre de bienfaisance, si méritoire et si utile.

Pour la vérité, pour notre édification commune, je dois ajouter que nos Coopérateurs

et Coopératrices pratiquent cet acte de charité avec le plus entier désintéressement, non point par l'espoir d'être favorisés par le sort, et de gagner quelque objet de valeur; mais bien pour le seul plaisir de coopérer avec les Salésiens à faire un peu de bien sur cette terre, en vue de s'assurer le prix inestimable que Dieu leur assure: ses bénédictions en cette vie, et sa gloire dans le ciel.

Plusieurs, non contents d'avoir fait l'emploi des premiers billets envoyés par nous, ont bien voulu nous en demander encore. Plusieurs m'ont fait parvenir tout à la fois le prix des billets et les billets eux-mêmes afin de me permettre de placer de nouveau ces billets et d'augmenter ainsi le produit de la loterie.

Ce désintéressement, cet élan de tant de personnes pour me donner la main et m'aider à faire le bien sont un puissant confort pour mon cœur, en même temps qu'ils découvrent clairement à mes yeux l'intervention du Dieu bon qui dispose des cœurs et les incline où il lui plaît, tandis que sa grâce leur rend faciles et agréables les œuvres qui seraient sans cela naturellement difficiles et pénibles. Les conditions critiques que nous avons tous traversées cette année rendent on ne peut plus sensible cette action divine.

Mais, si la distribution des billets est heureusement commencée, elle n'est cependant point encore finie. Je vous prie donc, chers Coopérateurs, de ne point vous arrêter, mais de me continuer votre concours le plus généreux pour nous permettre de conduire à terme cette entreprise avec la plus grande rapidité possible.

Ce concours, j'en conviens, pourra peser à quelques uns d'entre vous mais j'en suis sûr, la pensée que ce poids est par vous supporté pour l'amour de Dieu, pour l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, au bénéfice de tant de pauvres enfants, cette pensée, sera pour vous un puissant soutien, une bien douce consolation.

### Le vicariat apostolique de la Patagonie.

La seconde des œuvres principales, que je dois vous recommander, mérite aussi toute votre considération et toute votre charité.

Tous déjà vous connaissez le témoignage de haute bienveillance que vient de nous donner notre Saint Père le Pape Léon XIII. L'auguste et zélé Pontife, après avoir, en 1883, érigé le premier vicariat apostolique dans la Patagonie; après avoir daigné confier ce vicariat aux Salésiens, en la personne de *Dom Jean Cagliero*, l'auguste Pontife a,

sur la fin de l'année qui vient de s'écouler, mis le comble à ses faveurs par un nouvel acte de souveraine bonté.

Dans le Consistoire public du 13 novembre dernier, le Vicaire de Jésus-Christ daignait préconiser évêque titulaire de Magida *Dom Jean Cagliero*, premier vicaire apostolique de la Patagonie, et lui accorder de recevoir la consécration épiscopale à Turin dans l'église de Marie Auxiliatrice, ce qui s'est effectué le 7 décembre dernier.

Le nouvel Evêque partira sous peu de jours et s'en ira prendre soin des âmes que le représentant de Dieu sur la terre vient de lui confier.

Avec le nouvel Evêque feront voile pour l'Amérique plusieurs prêtres et catéchistes et aussi quelques sœurs de Marie Auxiliatrice destinées à l'instruction religieuse et à la civilisation des filles des malheureux sauvages.

L'expédition sera composée d'environ 25 personnes.

Ce court aperçu vous aura déjà fait comprendre tout ce qui nous reste à faire, ô mes chers Coopérateurs et pieuses Coopératrices.

Je ne parle pas des dépenses nécessaires pour les frais de voyage et pour l'équipement du nouvel et zélé bataillon d'ouvriers évangéliques. Je vous prie de considérer seulement que Monseigneur Cagliero ne trouvera dans la Patagonie rien de ce qu'exige l'exercice du ministère pastoral et la formation d'une chrétienté. Il ne trouvera ni églises, ni chapelles, ni collèges, ni séminaires. Son palais épiscopal, sa cathédrale, ne seront que de misérables cabanes battues par le vent du désert et souvent emportées par lui.

L'Evêque ne trouvera que de nombreuses tribus sauvages croupissant dans l'inertie et la malpropreté, par ce qu'elles sont privées du bienfait de la religion, et de celui des sciences, des arts, de l'agriculture, du commerce et de tout ce qui forme la vie civile. Il devra donc construire sur divers points de son vicariat, sinon des églises, du moins d'humbles chapelles, il devra les fournir des ornements et des vases sacrés nécessaires à l'exercice du culte. Il devra, dans les lieux les plus peuplés et les plus centraux, ériger des établissements pour y recueillir des enfants afin de les instruire et de les civiliser plus facilement, pour jeter, à leur aide, les solides fondements d'une population chrétienne, ramenant les pères à la vraie foi par le moyen de leurs enfants.

Le nouvel Évêque devra se créer aussi tout au moins un séminaire pour former des prêtres indigènes capables de prendre un jour la direction des nouvelles paroisses ou bien de suivre les tribus nomades lorsque, pour chercher la nourriture de chaque jour, elles transportent leurs tentes d'une extrémité à l'autre de cet immense territoire.

En un mot, Monseigneur Cagliero devra organiser son vicariat de manière à assurer la célébration des saints mystères, le chant des louanges de Dieu, le salut des âmes.

Pour mener à fin toutes ces œuvres, pour atteindre le but désiré, il faut, comme chacun le voit, beaucoup de moyens matériels, et Monseigneur Cagliero et les Salésiens ne possèdent que leur bonne volonté et leur vie qu'ils se proposent de dépenser sans compter. Pardonnez-moi donc, chers Coopérateurs, si je vous dis que pour tout le reste nous nous confions à votre charité et faisons appel à votre bon cœur. Si, dans le cours de cette année, vous vous trouvez en état de disposer de quelque aumône, ou s'il vous est possible d'engager quelque bonne personne à faire une offrande en faveur de nos missions de la Patagonie, oh ! je vous en prie, n'hésitez point à le faire. Par le secours de tous, il nous sera donné de conduire bientôt un grand nombre de sauvages à la foi chrétienne et par elle à la civilisation, de présenter à l'église de nouveaux fils, d'offrir à Dieu de véritables adorateurs et de faire qu'en ces régions mêmes, où, jusqu'à ce jour s'élevait la chaire de Satan, se dresse maintenant le trône de Jésus-Christ, tandis que son saint nom résonnera au milieu des applaudissements des sauvages transformés.

### Récompenses promises à la charité.

Avant de clore cette lettre, je ne dois pas négliger de vous remettre sous les yeux quelques unes des récompenses que Dieu promet à la charité. Pour ne pas m'étendre outre mesure, je me borne à vous rappeler quelques promesses formelles sorties de la bouche de Notre Seigneur Jésus-Christ et enregistrées dans le Saint Evangile : — Donnez, dit-il, et il vous sera donné : *Date et dabitur vobis*. — Une mesure bonne, comble, bien tassée et débordant sera versée dans votre sein : *mensuram bonam et confertam et coagitatam et superfluentem dabunt in sinum vestrum*.

Ailleurs encore, Jésus-Christ nous dit : « Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde. » *Beati mi-*

*sericordes quoniam ipsi misericordiam consequentur.*

Dieu nous a donc donné sa divine parole pour nous assurer que quiconque fait la charité à son prochain et montré pour lui des entrailles de miséricorde ; que quiconque secourt, aide et console les misérables et les affligés, trouvera lui aussi miséricorde et charité. Les promesses de Dieu ne trompent pas. Où, comment, en quelle manière Dieu voudra-t-il accomplir cette promesse ? Nous ne pouvons le savoir, mais il est de foi que cette promesse Dieu la tiendra.

Parfois Dieu maintient sa promesse en épargnant aux personnes charitables l'épreuve d'une faillite ou de quelque désordre dans leurs affaires, en éloignant un désastre de leurs campagnes ou de leur bétail ; d'autres fois il acquitte sa promesse en empêchant un procès coûteux ou en le faisant se terminer promptement ; d'autres fois encore il conserve dans le sentier de la vertu ou bien il y ramène une personne qui nous est chère. Souvent il nous donne la grâce de vaincre une forte passion, de surmonter une violente tentation ; souvent aussi Dieu s'acquitte envers nous par le don de la santé, par la guérison d'une cruelle maladie et en cent autres manières. Si l'an dernier le *choléra-morbus*, au milieu de ses terribles ravages, a cependant épargné tant de maisons de Coopérateurs et Coopératrices, je crois pouvoir assurer que c'était aussi la récompense de leur charité.

Prenons donc nos mesures, ô mes chers Coopérateurs et vertueuses Coopératrices. A chaque instant, et à l'improviste nous pouvons éprouver le besoin le plus urgent de la charité et de la miséricorde de Dieu ; hâtons-nous donc de le rendre notre débiteur par nos œuvres de charité et de miséricorde à l'égard du prochain ; mettons ainsi ce riche et tout-puissant Seigneur dans la douce nécessité de maintenir envers nous sa promesse pour le corps et pour l'âme, pendant la vie, comme à l'instant de la mort, pendant le temps et pendant l'éternité.

Oh, non ! soyons-en pleinement assurés, Dieu ne se laisse jamais vaincre en amour et en générosité ; si nous donnons pour lui la valeur de *un*, il nous donnera en retour une valeur de *cent*. Cette valeur il nous la donnera dès cette vie même et enfin il nous donnera la grande récompense qui les comprend et les couronne toutes, sa propre gloire dans les joies de la vie éternelle.

## Prières pour les défunts.

Je termine en vous donnant la triste nouvelle qu'en raison du nombre considérable des Coopérateurs Salésiens, l'année 1884 en a vu plus de 700 nous être enlevés par la mort.

Des prières ont été déjà faites pour le repos de leurs âmes, je les recommande cependant encore à votre piété.

Ne laissons jamais s'effacer de nos esprits la salutaire pensée que, tôt ou tard, nous aussi, nous serons atteints par la mort. Plusieurs centaines de ceux-mêmes qui vont lire cette lettre ne seront plus d'ici une année; peut-être même celui qui vous écrit aura cessé de vivre. Soyons donc prêts, afin que, quelle que soit l'heure à laquelle Dieu viendra nous appeler, nous puissions lui répondre en toute tranquillité de conscience et avec une entière et filiale confiance : *ecce venio*. Me voici, Seigneur, je viens sur votre appel.

De mon côté, je prierai tous les jours et je ferai prier nos enfants pour que Dieu vous bénisse, vous et vos familles et qu'il vous concède à tous la grâce des grâces, la persévérance finale, afin que, tous ensemble, un jour réunis dans le ciel, nous puissions, dans les délices de la vision bienheureuse, jouir de Dieu même et le louer pendant toute l'éternité. Avec la plus profonde reconnaissance, et la plus haute considération, je suis heureux de me dire, de vous tous, chers Coopérateurs, le très-obligé serviteur

JEAN BOSCO, *prêtre*.

Turin, 1 Janvier 1885.

## LA PREMIÈRE MAISON SALÉSIENNE A PARIS.

Dom Bosco vient d'avoir la consolation d'accomplir la promesse qu'il avait faite lors de son voyage à Paris, celle d'établir le plus tôt possible une maison Salésienne dans cette grande capitale.

Dom Bosco est heureux de pouvoir commencer à prouver par des faits toute sa reconnaissance pour l'accueil généreux et empressé que lui ont fait toutes les classes de la population parisienne.

Sans doute les débuts seront humbles et notre maison de Paris commencera petitement comme l'ont fait toutes ses aînées, comme le font en général toutes les œuvres de Dieu.

Cependant la divine Providence nous a favorisés pour ce nouvel établissement d'une façon tout exceptionnelle.

Nous avons trouvé une installation excellente et déjà toute prête, pour une partie de nos œu-

vres du moins. Ces œuvres (celles du Patronage du dimanche ou Oratoire festif) fonctionnent déjà de la manière la plus remarquable, elles sont en pleine voie de prospérité.

Nous devons donc simplement entretenir ces œuvres, les développer encore et les compléter, si Dieu, comme nous l'espérons, daigne bénir nos travaux.

L'établissement, dont notre pieuse Société vient de prendre la direction, s'appelle l'Oratoire Salésien de Saint Pierre à Ménilmontant. Il est situé presque sur le sommet de la colline de ce nom, au centre même de cette nombreuse population ouvrière, ardente et passionnée, mais au fond, bonne et généreuse, que l'ignorance et les préjugés antireligieux et antisociaux entraînent dans cette triste insurrection de la commune, dont elle fut le dernier et plus redoutable appui.

Dieu nous place donc au milieu des éléments que l'action bienfaisante du christianisme peut seule régénérer; il nous établit au centre même du champ de bataille pacifique, où sa divine grâce, nous l'espérons, nous fera vaincre en éclairant les esprits et les fortifiant par une instruction solide, en touchant les cœurs, les gagnant et les persuadant pour les guérir et les rendre transformés à notre divine religion et par elle à la société civile, dont ils deviendront les soutiens et l'heureux espoir au lieu d'être pour elle une redoutable et continuelle menace.

La charité chrétienne doit opérer ce miracle avec le temps, la patience et la grâce de Dieu, qui seule peut produire dans les cœurs des effets durables de conversion.

L'œuvre du Patronage de Ménilmontant compte déjà quelques années.

Elle fut commencée par M. l'abbé Pisani, aujourd'hui secrétaire de Monseigneur d'Hulst, et qui n'était alors que simple séminariste.

Devenu Vicaire de la paroisse de Ménilmontant, le jeune prêtre développa l'œuvre charitable entreprise avec tant d'opportunité, il la dota d'un très-vaste emplacement, sur lequel, avec l'aide de quelques personnes charitables, il établit d'importantes constructions, fort bien appropriées au but qui, pour lors, était son unique objectif, l'instruction de jeunes externes appartenant à la petite bourgeoisie et à la classe ouvrière, et leur moralisation par l'exercice régulier du culte religieux, accompagné d'honnêtes amusements les dimanches et jours de fête.

L'initiateur de cette œuvre ne tarda pas à s'agréger à la Congrégation des Frères de St. Vincent de Paul; et, en qualité de membre de cette société religieuse, il devint le Directeur d'un personnel intelligent et dévoué, consacré tout entier à l'éducation et à l'instruction de ses chers enfants. Mais, au moment où la prospérité de cette œuvre dépassait toutes les espérances, au moment où son action s'étendait en se fortifiant, des difficultés matérielles et de gouvernement intérieur surgirent tout à coup et amenèrent la retraite de M. l'abbé Pisani, en même temps qu'elles obligeaient les frères de St. Vincent de Paul à renoncer à une œuvre qu'ils se voyaient désormais hors

d'état de soutenir, à raison de la multiplicité des œuvres analogues dont ils sont déjà chargés dans l'intérieur même de Paris.

Dans ces circonstances, des personnes charitables, jalouses de conserver à la religion et à la ville de Paris une œuvre si prospère et d'une si grande utilité, se sont adressées à la pieuse Société Salésienne. Leur appel ne pouvait manquer d'être entendu.

Nos Supérieurs n'ont reculé devant aucun sacrifice, certains que notre bonne Mère, Marie Secours des Chrétiens, voulait nous donner la double satisfaction d'empêcher la ruine d'un œuvre excellente, nécessaire en un semblable quartier et de nous assurer en même temps, ce que nous désirions trouver à l'intérieur de Paris, une installation très-convenable pour nos œuvres en faveur de la pauvre jeunesse.

Daigne notre bonne Mère achever son ouvrage et obtenir à nos humbles efforts la grâce de produire tout le bien que l'Eglise et la société civile sont en droit d'en attendre !

Au point de vue matériel l'établissement est certainement très-beau, pour une ville comme Paris, où les terrains sont si chers et les constructions si coûteuses.

L'emplacement occupé par l'œuvre comprend plus de quatre mille mètres de superficie.

Une cour très-spacieuse s'étend, comme un vaste carré long, se développant dans le sens de la plus grande de ses dimensions devant la façade des constructions qu'il dépasse de part et d'autre.

Les bâtiments directement affectés à l'œuvre sont régulièrement construits avec une très-heureuse symétrie. Leur aspect plaît à l'œil et donne de suite au visiteur une impression des plus favorables.

Quant aux autres bâtiments destinés au personnel dirigeant, ils sont bien insuffisants pour nous et se trouvent établis d'une manière très-peu régulière. Cette irrégularité provient d'achats successifs de petites maisons, dont la réunion compose l'œuvre actuelle.

Le tout pourra cependant être assez suffisamment rectifié et convenablement aménagé grâce à des constructions nouvelles déjà projetées. Ces améliorations, indispensables pour notre but, permettront d'étendre à des internes l'avantage d'une installation faite jusqu'à ce jour exclusivement en vue de réunions d'externes.

Outre la grande et belle cour dont nous avons déjà parlé, cette installation comprend une assez grande et gracieuse chapelle, pourvue d'un bel harmonium et de tout ce qui est nécessaire à la dévotion du culte ; à la chapelle fait pendant une vaste salle de fêtes, comme pour proclamer que la vraie piété n'a rien de sombre et de mélancolique, et n'est point ennemie de délassements honnêtes, où l'on peut d'ailleurs reposer l'esprit tout en l'instruisant encore et former le cœur tout en le charmant.

Enfin, à côté de la chapelle et de la salle des fêtes, mais sur un plan plus bas de toute la hauteur d'un étage à raison de la pente naturelle du terrain, fort heureusement dissimulée par la construction, s'étendent six vastes pièces, affectées jus-

qu'à ce jour au service des classes, et qui pourront devenir de superbes laboratoires pour nos futurs internes.

Il ne manque donc plus que des dortoirs et un réfectoire. Le simple exhaussement et la rectification des bâtiments existants permettront d'y pourvoir avec une dépense *relativement* modique.

L'œuvre du Patronage Saint Pierre de Ménilmontant comprenait plusieurs branches toutes en faveur des externes ; quelques unes de ces branches ne pourront être conservées, pour le moment du moins, ce sont les classes du jour qui comptaient jusqu'à trois-cents élèves, et l'école du soir pour les apprentis et les ouvriers.

Mais du jour où l'école pourrait être ouverte, tout ce personnel d'enfants et d'adultes serait tout joyeux de revenir à la grande satisfaction des familles du quartier.

Mais nous conserverons l'œuvre principale, celle du Patronage qui comprend elle-même deux branches bien importantes.

1<sup>o</sup> L'Oratoire festif, ou Patronage des dimanches et jours de fête, où tous les jeunes-gens, ouvriers, apprentis ou écoliers se réunissent au nombre d'environ cent trente et 2<sup>o</sup> le Patronage du jeudi pour les écoliers.

Ces deux œuvres sont accompagnées et soutenues par une série de petites œuvres supplémentaires qui font beaucoup de bien et ne demandent qu'à prospérer en se développant encore.

Telles sont l'œuvre des catéchismes faits chaque dimanche et plusieurs fois par semaine dans la soirée. — Les conférences de St. Vincent de Paul pour les écoliers, apprentis et ouvriers.

Ces conférences sont des plus modestes si l'on considère l'exiguïté de leurs ressources, mais elles fonctionnent avec beaucoup d'activité à l'instar des grandes conférences. Chaque semaine les jeunes enfants admis à ce noviciat de la charité vont deux par deux, sous la conduite d'un membre plus ancien, visiter à domicile un certain nombre de familles pauvres, auxquelles ils distribuent des secours, fruit des économies de tous les membres de cette bienfaisante association.

Des jeunes-gens d'une grande piété et d'un entier dévouement veulent bien apporter aux œuvres du patronage un concours assidu, ce sont des étudiants en droit ou en médecine, de jeunes architectes etc. etc.

Nos chers Coopérateurs le voient, il y a là de sérieux éléments de succès.

Ce succès, nous osons l'espérer d'autant plus que nous sommes fortifiés par la bénédiction et les encouragements de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris et de son digne coadjuteur Monseigneur Richard.

Les nombreux amis que Dom Bosco et les œuvres salésiennes ont le bonheur de compter dans ce Paris, puissant foyer pour le bien comme il ne l'est que trop pour le mal ; ces nombreux amis dont les sympathies nous honorent et nous encouragent, assureront, nous en sommes convaincus, la prospérité d'une œuvre qui sera véritablement la leur, tout en ne laissant pas d'être aussi celle de tous nos chers Coopérateurs.

## LE GÉNÉRAL DE BRETTEVILLE.

TRÈS-VÉNÉRÉ PÈRE,

Depuis longtemps je désirais vous envoyer un article sur notre excellent ami et bien-facteur Mr. le général de Bretteville, mais les occupations multiples auxquelles je dois vaquer m'ont toujours privé de cette satisfaction. J'en ai un aujourd'hui qui a été publié dans *l'Aube*, et digne d'être reproduit dans notre *Bulletin*; je vous l'envoie.

Daignez agréer, très-vénéré Père, l'hommage de tout mon respect et de ma sincère affection filiale et me bénir

*Votre très-h. en J. C.*

P. PIÉROT.

Le Normand de Bretteville, Pierre Alexandre, général de division, grand officier de la légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre Pontifical de St. Grégoire le Grand, des Ordres Médjidieh, de Dannebroek, décoré des médailles militaires de Sardes de la Baltique, de Crimée et d'Italie, ancien conseiller général de l'*Aube*, est né le 11 décembre 1811 à Skorpinge, en Jutland (Danemark), de parents français, émigrés de la révolution.

Ayant été destiné au métier des armes, il fut admis fort jeune à l'école préparatoire de la Flèche, d'où il sortit à l'âge de dix-huit ans, en 1829, pour entrer à l'école spéciale militaire de Saint Cyr. Il fut du nombre des élèves qui, en juillet 1830, marchèrent sur Rambouillet pour défendre le Roi. Nommé sous-lieutenant le premier octobre 1831, il rejoignit à Strasbourg le 15<sup>e</sup> léger, passa lieutenant le 29 septembre 1837, vint avec son régiment à la division des Pyrénées Orientales, et en 1839, en Algérie, province d'Oran. Il fit dans notre colonie un grand nombre d'expéditions sous le général de Lamoricière.

Capitaine le 15 mai 1841, Mr. de Bretteville fut décoré pour faits de guerre à la bataille d'Isly, le 18 septembre 1844. Il resta en Algérie dans la province d'Oran jusqu'en 1846. A cette époque, il revint en France, tint garnison à Perpignan, puis en 1848 il fut à l'armée des Alpes et à celle de Paris, où il passa chef de bataillon au 61<sup>e</sup> de ligne le 3 décembre 1851.

Le 25 décembre 1853, il fut appelé à organiser le 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, dont il prit le commandement, arme pour laquelle cet officier supérieur, excellent et brillant militaire, avait toutes les aptitudes. En 1854, Monsieur de Bretteville embarqua avec son bataillon au camp du nord pour la Baltique. Il fit brillamment l'expédition de Bomarsund sous les ordres du maréchal Baraguey-d'Hilliers, à la suite de laquelle, le 5 septembre 1854 il fut nommé lieutenant colonel au 36<sup>e</sup> de ligne.

Le 24 mai 1855, il fut nommé au 2<sup>e</sup> régiment des grenadiers de la Garde, qu'il rejoignit en Crimée le 22 septembre 1855. Après la prise de Sébastopol, il fut nommé colonel du 1<sup>er</sup> régiment des grenadiers de la garde, sur les contrôles duquel était inscrit le prince impérial, que le colonel de Bretteville nomma plus tard caporal de la 1<sup>re</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon.

Le colonel de Bretteville, un des plus beaux hommes de l'armée, reçut la croix d'Officier de la Légion d'honneur le 21 février 1856 et fit la campagne d'Italie à la tête de son brillant régiment. Il combattit vigoureusement à Magenta, où les brigades de grenadiers, des généraux Cler et Wimpfen eurent à soutenir pendant 4 heures tout le poids de la bataille. Le colonel de Bretteville défendit là, par son courage, la personne de l'empereur. En récompense de sa bravoure, il fut nommé commandeur le 17 juin 1859, quelques jours après la bataille dans laquelle son général de brigade et ami, le brave général Cler, avait été tué à côté de lui. Mr. de Bretteville commanda le 1<sup>er</sup> régiment des grenadiers jusqu'au 7 mars 1861. Il fut alors promu général de brigade et commanda la subdivision de l'*Aube* à Troyes.

Il était encore dans cette position lorsqu'éclata en 1870 la guerre avec l'Allemagne. Le 13 août 1870, il fut appelé au commandement de la première brigade de la première division du 7<sup>e</sup> corps de l'armée du Rhin. Il fut blessé grièvement d'un coup de feu à la jambe droite le 30 août au combat de Beaumont. Malgré toute son énergie et toute sa valeur, accablé par le nombre et blessé, force lui fut de se reposer.

Après la guerre, il fut appelé au commandement de la 2<sup>e</sup> brigade de la 2<sup>e</sup> division du 6<sup>e</sup> corps d'armée à Lyon, nommé général de division le 26 décembre 1872 il fit en 1873 l'inspection des troupes d'infanterie de la province de Constantine. C'est après le travail de cette inspection qu'il fut appelé au commandement de la 26<sup>e</sup> division du 13<sup>e</sup> corps d'armée, en résidence à St. Etienne, commandement qu'il conserva jusqu'au 11 décembre 1876. Atteint à cette date par la limite d'âge il a été placé au cadre de réserve. En reconnaissance des cinquante années qu'il passa si glorieusement au service de sa patrie, le général de Bretteville fut nommé grand officier de la Légion d'honneur par décret du 30 décembre 1881.

La famille Le Normand de Bretteville porte dans ses armes cette devise : *Fidei tenax*; le général n'y a pas failli. Il fut un homme de foi ardente, professant de bouche les convictions de son cœur, soumis à toutes les décisions et à tous les enseignements de l'Eglise et dévoué à la personne sacrée du Souverain-Pontife. En toute occasion il témoigna de son profond respect pour l'autorité ecclésiastique. Il avait voué à notre saint Evêque une confiance empreinte d'un sentiment de respectueuse affection. Les prêtres étaient l'objet de sa bienveillance et de sa sympathie. L'Eglise, la France occupaient une large place dans son cœur; il eût donné sa vie pour les défendre. Scrupuleux observateur de la discipline militaire, il ne se montrait pas moins jaloux du respect dû

aux lois de l'Eglise. A l'exemple de soumission à ses commandements, il savait joindre la leçon.

Aussi bien le souvenir des pieuses libéralités du général et de madame de Bretteville restera attaché aux œuvres catholiques de Troyes, de Saint Etienne, Hyères et Cannes, car toujours leur porte s'est ouverte devant la charité qui sollicite.

La croix est le lot des âmes prédestinées. Les croix n'ont pas manqué à M. de Bretteville. Soutenu par son esprit de foi et par sa vie si chrétienne il a accepté les épreuves et les souffrances avec une patience et une résignation qui depuis plusieurs années édifiait les personnes qui l'ont approché. La mort ne l'effrayait pas, il ne la redoutait que pour la noble compagne qu'il laisse ici-bas, et à laquelle il a confié le soin de sa dépouille mortelle.

Le 15 octobre, il quittait notre climat humide pour aller demander à la douceur de celui de Cannes un peu de soulagement à ses douleurs. Avait-il quelque presentiment de sa fin, alors que personne de ceux qui vivaient avec lui ne la supposait aussi proche ! Il dit à l'un de ses fidèles amis, ces paroles d'un homme de foi : « Adieu ! cette fois ce n'est pas au revoir. Au ciel nous nous retrouverons. Je vous y attendrai. Il était prêt le 22 octobre, faisant de nouveau le sacrifice de sa vie à Dieu entre les mains du prêtre qui venait de lui donner les derniers sacrements, il s'endormit du sommeil du juste pour aller cueillir dans un monde meilleur les lauriers immortels assurés à celui qui, comme le général de Bretteville, a aimé la justice, pratiqué la bonté et honoré la vérité.

Son corps a été déposé dans une chapelle des Caveaux, construits au cimetière des Carmes, en attendant qu'on le ramène à son cher St. Aventin pour être inhumé dans une sépulture de famille.

## COOPÉRATEURS DÉFUNTS pendant l'année 1884.

- 1 Alline M<sup>lle</sup> A. — Paris (Seine).
- 2 Andoli M. J. B. — Nice (Alpes Mar<sup>imes</sup>).
- 3 D'André M<sup>lle</sup> Marthe — Sentis (Oise).
- 4 Arnaud M<sup>me</sup> la B<sup>onne</sup> — Nice (Alpes Mar<sup>itimes</sup>).
- 5 Anber M. François Edmond — Villeneuve St. George (Seine et Oise).
- 6 Audoli M. l'Abbé, Curé — Tourette du Châteaun (Alpes Mar<sup>imes</sup>).
- 7 D'Autremont M<sup>lle</sup> Alcide — Dreux (Eure et Loir).
- 8 Aymard M. — Valence (Drôme).
- 9 Baillivy M<sup>me</sup> Joséphine — Vaux Févroux (Ain).
- 10 De Barberin M. l'Abbé, Curé — Civrac (Gironde).
- 11 De Barruel M. Alfred — Villeneuve de Berg (Ardèche).
- 12 Baudry M. Charles — Cernay (Allemagne).
- 13 Baudun M. Pierre — Marseille (B<sup>s</sup> du Rhône).

- 14 Belgrand M<sup>me</sup> Marguerite — Nice (Alpes Mar<sup>imes</sup>).
- 15 Bérenger M. l'Abbé, Curé — Marseille (B<sup>s</sup> du Rhône).
- 16 Bermond M<sup>lle</sup> Marie — Nice (Alpes Mar<sup>imes</sup>).
- 17 Besnard M. l'Abbé, Curé — Cherbourg Manche).
- 18 Billois M<sup>me</sup> Hortense — Reims (Marne).
- 19 Blanc M<sup>me</sup> Anne — Verdrière (Var).
- 20 Blanchet M. l'Abbé, Curé — Mios (Gironde).
- 21 Bonnardel M<sup>me</sup> Pauline — Boufarik (Algérie).
- 22 Bonnel M. Henri — Roubaix (Nord).
- 23 Bourgeois M. A. — Paris (Seine).
- 24 De Bousquet M. Charles Laurent — Paris (Seine).
- 25 Boutau M<sup>lle</sup> Mathilde — Nice (Alpes Mar<sup>itimes</sup>).
- 26 Boyoud M<sup>me</sup> — Valence (Drôme).
- 27 De Brès M<sup>lle</sup> Rose — Nice (Alpes Mar<sup>imes</sup>).
- 28 De Bridieu M. le B<sup>on</sup> — Loches (Indre et Loire).
- 29 Broët M. Louis Auguste — Paris (Seine).
- 30 Broët M<sup>me</sup> Marie — Paris (Seine).
- 31 Brognac M<sup>me</sup> — Angoulême (Charente).
- 32 Brun M. Gustave — St. Marcellin (Isère).
- 33 Brunis M. le Ch<sup>no</sup> — Hyères (Var).
- 34 Bruno M<sup>me</sup> Madeleine — Nice (Alpes Mar<sup>itimes</sup>).
- 35 Du Buysson M<sup>me</sup> Edith — Bourges (Cher).
- 36 Calmés M. l'Abbé, Curé — Marseille (B<sup>s</sup> du Rhône).
- 37 Cambot M. l'Abbé — Paris (Seine).
- 38 Carnot M. Joseph — Marseille (B. du Rhône).
- 39 De Charterac M<sup>me</sup> — Marseille (B<sup>s</sup> du Rhône).
- 40 Chauvier M. le Ch<sup>no</sup> — Marseille (B<sup>s</sup> du Rhône).
- 41 De la Chevanerie M<sup>lle</sup> — Le Bois-Hardy-Chantenay (Loire Inf<sup>re</sup>).
- 42 Chirac M<sup>me</sup> — Marseille (B<sup>s</sup> du Rhône).
- 43 Ciechanowiecka M<sup>me</sup> Alexandrine — (Vitebsk (Russie)).
- 44 Claenboets M<sup>lle</sup> — Maestricht (Hollande).
- 45 Clerc M<sup>me</sup> Adèle — Lyon (Rhône).
- 46 De Coniac M<sup>me</sup> Louise Elisabeth — Rennes (Ille et Vilaine).
- 47 Courtel Sœur Marie Joseph Supérieure du Bon Pasteur — Paris (Seine).
- 48 Couvert M<sup>me</sup> — Bourg-en-Bresse (Ain).
- 49 Coynart M<sup>me</sup> — Dijon (Côte d'Or).
- 50 Crivelli M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> — Lucerne (Suisse).
- 51 Dejean M. l'Abbé — Bordeaux (Gironde).
- 52 Descamps-Crespel M<sup>me</sup> — Lille (Nord).
- 53 Despax M. l'Abbé, Curé — Bordeaux (Gironde).
- 54 Diepen M<sup>me</sup> la Douairière — Volvenhvek (Hollande).

(suite)

Avec la permission de l'autorité ecclésiastique - Gérant JOSEPH FERRARI.

Sampierdarena 1885 - Imprimerie de S. Vincent de Paul.